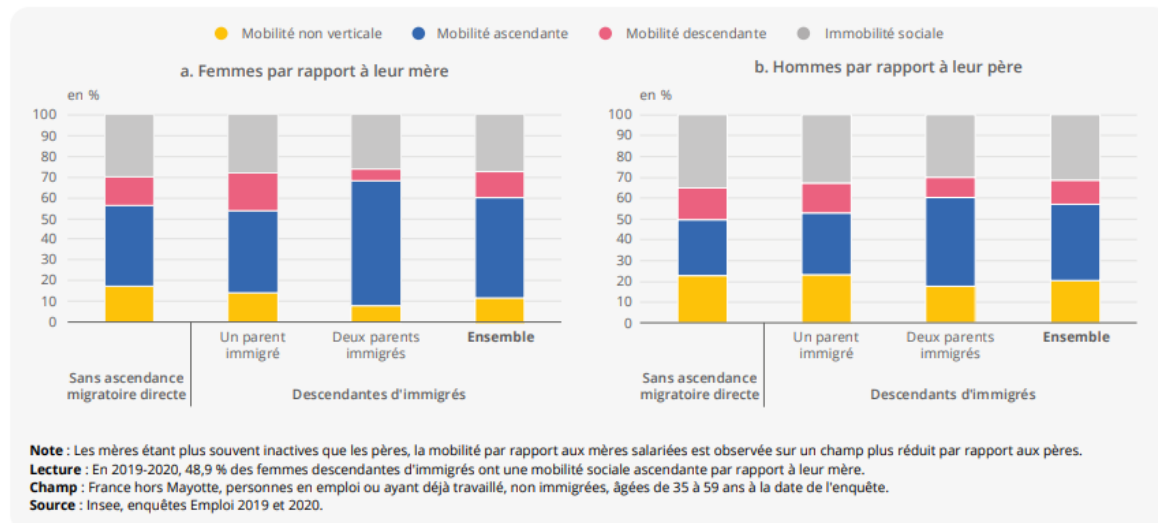


Les descendants d'immigrés s'élèvent plus souvent dans l'échelle sociale que les personnes sans ascendance migratoire

La répartition des descendants d'immigrés selon le groupe socioprofessionnel est assez proche de celle des personnes sans ascendance migratoire, même si les premiers occupent plus souvent des positions moins qualifiées. 16 % des descendants d'immigrés âgés de 35 à 59 ans en emploi ou ayant déjà travaillé sont cadres, contre 20 % des personnes sans ascendance migratoire ; 52 % des descendants d'immigrés sont ouvriers ou employés, dont 19 % non qualifiés, contre respectivement 46 % et 16 % des personnes sans ascendance migratoire (**figure 1**). Au moment où ils terminaient leurs études, la situation de leurs parents sur le marché du travail différait beaucoup plus. Quand les deux parents sont immigrés, les pères étaient trois fois plus souvent non qualifiés et cinq fois moins souvent cadres que lorsque les deux parents ne sont pas immigrés. Au sein de ces couples de parents immigrés, l'exercice d'une profession intermédiaire était rare ; en revanche, parmi leurs enfants, près d'un quart exercent ces professions, autant que les personnes sans ascendance migratoire.

La mobilité sociale des descendants d'immigrés, observée par rapport aux parents qui ont été en emploi, est supérieure à celle des personnes sans ascendance migratoire. La suite de l'analyse se concentre sur la mobilité verticale, entre salariés, qui représente la majorité des mouvements (près de huit sur dix). La mobilité sociale ascendante est nettement plus fréquente parmi les descendants d'immigrés. Ainsi, 37 % des hommes descendants d'immigrés relèvent d'un groupe social de salariés supérieur à celui de leur père — immigré ou non selon la situation migratoire du couple parental —, contre 27 % des hommes sans ascendance migratoire (**figure 2**). Pour les femmes, l'écart est également de 10 points : 49 % des descendantes d'immigrés appartiennent à un groupe social supérieur à celui de leur mère salariée, contre 39 % des femmes sans ascendance migratoire. Les situations de mobilité descendante sont, à l'inverse, moins fréquentes parmi les descendants d'immigrés que pour les personnes sans ascendance migratoire, mais l'écart est de moindre ampleur : -1 point pour les femmes et -4 points pour les hommes.

► 2. Mobilité sociale selon le sexe et l'ascendance migratoire



► 1. Répartition des personnes en emploi et de leurs parents par catégorie socioprofessionnelle, selon l'ascendance migratoire

Statut migratoire	Non-salariés	Cadres	Professions intermédiaires	Ouvriers ou employés qualifiés	Ouvriers ou employés non qualifiés	N'a jamais travaillé ¹	Ensemble
Personnes sans ascendance migratoire directe							
Femmes	8,5	19,7	25,9	29,7	16,2	///	100,0
Hommes	5,2	16,4	27,7	29,0	21,7	///	100,0
Mères de ces personnes	11,9	23,0	24,2	30,4	10,6	///	100,0
Pères de ces personnes	9,6	4,6	12,0	21,1	19,0	33,6	100,0
Pères de ces personnes	18,8	14,5	15,3	31,3	10,6	9,6	100,0
Descendants d'immigrés							
Femmes	7,3	15,7	25,1	32,8	19,1	///	100,0
Hommes	4,4	14,2	25,6	31,1	24,7	///	100,0
Mères de ces descendants d'immigrés	10,3	17,4	24,5	34,7	13,2	///	100,0
Mères de ces descendants d'immigrés	4,4	2,4	6,0	14,5	25,3	47,5	100,0
Pères de ces descendants d'immigrés	14,3	7,0	9,3	36,4	22,8	10,3	100,0
Pères de ces descendants d'immigrés	6,5	14,0	25,2	34,3	20,0	///	100,0
Femmes	3,6	13,2	26,0	31,1	26,2	///	100,0
Hommes	9,6	14,8	24,5	37,6	13,5	///	100,0
Mères de ces descendants d'immigrés	2,6	0,8	1,7	8,9	29,8	56,3	100,0
Pères de ces descendants d'immigrés	11,6	2,8	6,3	40,6	28,9	9,8	100,0

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

¹ N'a jamais travaillé ou profession inconnue.

Lecture : En 2019-2020, parmi les hommes âgés de 35 à 59 ans à la date de l'enquête, en emploi ou ayant déjà travaillé et ayant deux parents immigrés, 14,8 % sont cadres.

Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi ou ayant déjà travaillé, non immigrées, âgées de 35 à 59 ans à la date de l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.